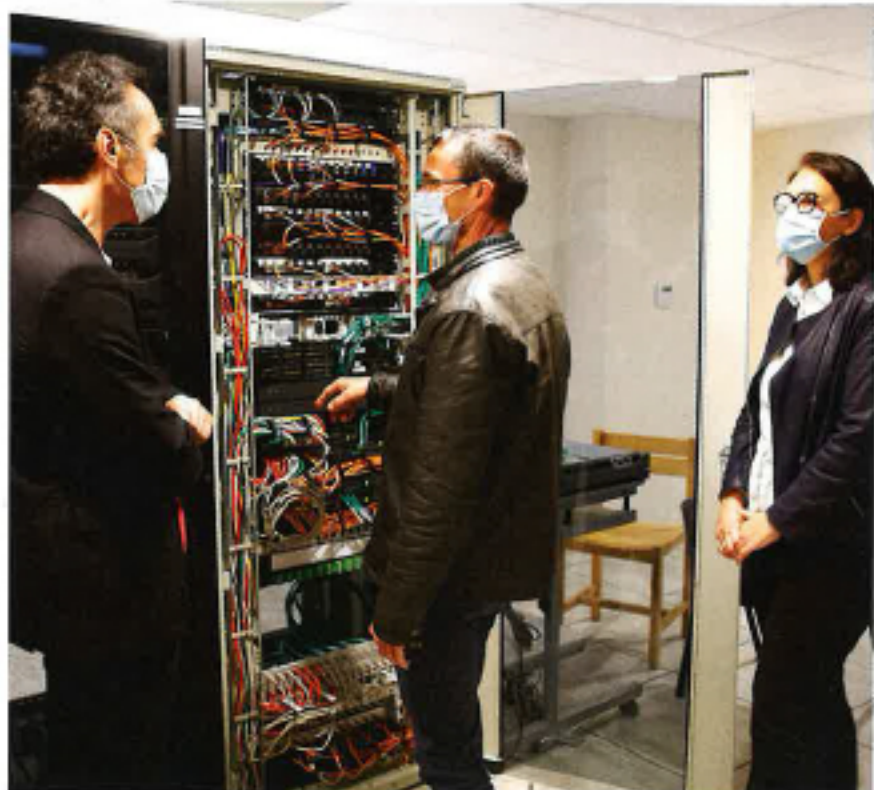


LA FIBRE OPTIQUE À LA MAISON POUR TOUS

Conscient des enjeux majeurs liés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), facteurs de développement durable, de développement économique, de cohésion sociale et d'attractivité des territoires, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a adopté un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique des Territoires (SDANT) en 2012 et 2013.



1 AU CENTRE HOSPITALIER LA CHARTREUSE À DIJON

DES SITES PUBLICS RACCORDÉS AU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

Afin de répondre aux besoins de débits sans cesse grandissants et pour optimiser la dépense publique, le Département a souhaité se lancer dans une démarche innovante en permettant à l'ensemble de ses services et établissements situés dans la métropole dijonnaise et l'agglomération beaunoise d'être raccordés par fibre optique. "La Région Bourgogne-Franche-Comté, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et le Centre Hospitalier La Chartreuse ont sollicité l'utilisation du réseau départemental pour

le raccordement de leurs différents sites", explique Marco Berti, de la Mission Aménagement numérique (MAn). Aujourd'hui, 50 sites départementaux de la métropole dijonnaise et de l'agglomération beaunoise sont reliés par fibre optique départementale. Via son réseau optique, le Département procède actuellement au raccordement de 12 lycées de la Région Bourgogne-Franche-Comté, 13 sites du Centre Hospitalier La Chartreuse et 5 sites du Service Départemental d'Incendie et de Secours. ■

« Témoignage

Cédric GUICHARD, administrateur Systèmes et Réseaux au SDIS 21

"En utilisant la fibre optique du Département de la Côte-d'Or, nous bénéficions d'une technologie plus fiable, d'un débit et d'une bande passante supérieurs, d'un gain de productivité et d'une meilleure sécurisation des réseaux pour l'envoi des moyens de secours. Et ce système nous permet de réduire les coûts de location des liens opérateurs."

« Témoignage

Isabelle BEURIAT, responsable système d'information au Centre Hospitalier La Chartreuse (CHLC) à Dijon

"La progression du numérique dans notre cœur de métier impose désormais un réseau informatique performant. Le projet que nous menons avec le Département et la Région nous permettra de relier 16 de nos structures en liaison fibre optique Très Haut Débit (soit une liaison 100 à 1 000 fois plus rapide qu'aujourd'hui), à moindre coût. Nos professionnels de santé travaillant en structures distantes pourront ainsi disposer, en toute fluidité, des applications de notre système d'information, notamment le dossier patient informatisé très fortement déployé cette année. Par ailleurs, sous l'impulsion de François Martin, Directeur du CHLC, nous envisageons aussi de développer la télémedecine et la visioconférence qui, dans le contexte sanitaire que nous traversons, deviennent des outils incontournables pour la continuité de la prise en charge des patients."